



COLLÈGE – PROVIDENCE
HERVE

Herve, le 24 mai 2018

Avenue Reine Astrid, 9

4650 HERVE

☎ 087/67.40.75 📠 087/66.04.37

Site : <http://www.collegeprovidencherve.be>

Courriel : secretariat@cph-herve.be

Chers Parents,

Vous pouvez découvrir ci-dessous l'organisation de la fin de l'année scolaire.

Vendredi 08/06 : bulletin (dernière période).

Du jeudi 07/06 au mercredi 13/06 : période de révisions. Durant cette période, les professeurs ne programment plus de tests ni de nouvelles matières.

Du jeudi 14/06 au mercredi 20/06 : session d'examens suivant l'horaire repris ci-dessous.

	1C	2C – 2S
Jeudi 14 juin	1. Sciences 2. Sciences	1. E.D.M 2. E.D.M.
Vendredi 15 juin	1. Langue 2. Langue	1. Français 2. Français
	3. Langue 4. Langue Reprise des Livres	3. Français 4. Français Langue Oral
Lundi 18 juin	1. Français 2. Français	1. Math 2. Math
	3. Français 4. Français	3. Math 4. Math
Mardi 19 juin	1. Math 2. Math	1. Langue 2. Langue
	3. Math	3. Langue Langue Oral / Reprise des livres
Mercredi 20 juin	1. E.D.M. 2. E.D.M.	1. Sciences 2. Sciences
		3. Sciences 4. Sciences Langue Oral
Du Jeudi 21 juin au mardi 26 juin	DELIBERATIONS	

Les élèves peuvent quitter l'école à la fin de leur examen écrit (soit à 10h05, soit à 11h10, soit à 12h). Pour l'examen oral, les professeurs communiquent l'horaire de passage aux élèves. Ceux-ci doivent se présenter à l'école un peu avant l'heure prévue par le professeur.

Attention, les bus spéciaux ne circuleront qu'à 12h du 14/06 au 20/6 inclus.

Après l'examen de langue: dépôt du livre de langue à la bibliothèque et du document remis aux élèves par le professeur du cours. Attention, si le livre n'est pas rendu, il sera facturé.

A partir du jeudi 21/06 : les cours seront suspendus pour permettre aux professeurs de délibérer. Compte tenu du peu de jours dont nous disposons pour organiser les examens, les conseils de classe, les délibérations et les recours, il ne nous est plus possible de proposer à tous nos élèves une journée de détente avec les titulaires. Seuls ceux qui bénéficient d'une journée sans délibération pourront proposer cette activité. Si tel est le cas, vous en serez informés via le journal de classe.

Entre le jeudi 21/06 et le mardi 26/06 : les élèves auront la possibilité de participer à une activité récréative pour terminer l'année dans la bonne humeur. De plus amples informations vous seront communiquées par les éducateurs.

Le mercredi 27/06 de 14h à 19h : rencontre des parents (accompagnés de leur enfant) avec le titulaire ou l'aide-titulaire pour la remise du bulletin. La direction, tous les professeurs, les éducateurs et le P.M.S. seront également à votre disposition.

Nous nous permettons d'insister sur votre présence à cette réunion. C'est en effet à cette occasion que nous vous demanderons de compléter le formulaire officiel d'inscription pour l'année scolaire 2018-2019. Vu le nombre d'élèves qui souhaitent rejoindre le C.R.M.T. ou l'I.P.H. et compte tenu des demandes émanant déjà de l'extérieur, nos deux écoles partenaires risquent de clôturer très vite leurs inscriptions. Même si elles accordent la priorité aux jeunes du C.P.H, elles ne peuvent laisser trop longtemps dans l'incertitude les élèves repris sur une liste d'attente. Voilà pourquoi nous vous demandons de nous communiquer votre décision pour le 02 juillet au plus tard. En cas de problème, contactez-nous personnellement.

Le jeudi 28/06, de 9h à 16h, possibilité d'introduire un recours. Pour plus d'informations, consultez le règlement des études qui vous a été remis à l'inscription et que vous avez dû signer.

Si vous souhaitez faire une demande d'allocations d'études, vous trouverez tous les renseignements sur le site allocations-etudes@cfwb.be

En espérant que cette année scolaire sera couronnée de succès pour votre enfant, nous vous prions d'agréer, chers Parents, nos salutations distinguées.

Geneviève Stéphanie et Bernard Servais
Directeurs

Nous vous demandons de compléter les talons ci-dessous que votre enfant remettra à son éducateur(trice) pour le lundi 28 mai au plus tard.

✂-----✂

Les parents de Classe :

Autre enfant dans une école secondaire de Herve

Nom Prénom Classe

☐ participeront à la réunion du mercredi 27/06

☐ entre 14h à 16h30

☐ entre 16h30 à 19h

☐ peu importe le moment

☐ ne participeront pas à la réunion du 27/06 et souhaitent un rendez-vous
viendront rechercher le bulletin à un autre moment, après avoir pris un rendez-vous avec le titulaire

Signature des Parents

✂-----✂

Monsieur / Madameparent(s) de

élève de.....

☐ autorise(nt) leur enfant à quitter l'école après l'examen écrit et à revenir pour l'examen oral.

☐ souhaite(nt) que leur enfant reste à l'école en attendant l'heure de son oral.

Signature,